

Inauguration Un centre-bourg entièrement rénové !

Ce vendredi 4 octobre, les travaux du centre-bourg de Saint-Paul-lès-Romans ont été inaugurés. Après plus de 2 ans de chantier, menés par la commune et Valence Romans Agglo, c'est tout le centre de la commune qui a été repensé.



Consciente de l'importance de l'attractivité de la commune et afin d'accompagner au mieux son développement urbain, la commune de Saint-Paul-lès-Romans s'est fixé l'objectif de revitaliser son centre bourg. Objectifs : proposer des conditions propices à l'accueil d'une population jeune qui dynamise la vie de la commune et favoriser la mixité sociale autour de lieux supports d'animation.

La revitalisation du centre bourg contribue à structurer le développement de la commune en renforçant et en valorisant ses polarités historiques et fonctionnelles, tout en organisant la mobilité. Le centre-bourg a ainsi été réaménagé afin de favoriser une vie de village plus conviviale et plus sûre, minimisant l'impact de la circulation automobile au profit d'espaces piétons et cyclos repensés.

- Requalification de la route départementale, axe principal de liaison entre Romans-sur-Isère et Saint-Paul-lès-Romans : trafic apaisé, trottoirs élargis, places de stationnement, végétalisation...
- Mise en valeur des commerces au sein d'espaces publics et de places repensées
- Renforcement de l'attractivité des transports en commun et des modes doux : points d'arrêt, stationnements dédiés aux vélos, liaisons vers les pôles d'emplois et les écoles...

Les travaux en détail

Réaménagement de la place de la Fabrique



Dès 2021, la maison de Claire Payen a été démolie, suivie par la démolition de l'immeuble « Épicerie » en 2022. Ces espaces libérés ont permis la création d'un espace public arboré et végétalisé favorisant l'attractivité des commerces.

Les sols ont été désimperméabilisés afin de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie.

Des aménagements pour les déplacements doux ont également été créés et la voirie a été refaite.

Enfin, les travaux ont permis de rendre la place accessible aux personnes à mobilité réduite.

Création de la place Claire-Payen



Afin de compenser celles supprimées sur la place de la Fabrique, une dizaine de places de stationnement ont été créées sur la nouvelle place Claire-Payen. Cette place accueille également des points d'arrêt pour les transports en commun, des stationnements dédiés aux vélos, un plateau traversant ainsi qu'une zone de rencontres afin de faciliter l'usage des modes doux.

Requalification de la route départementale 92

Afin de garantir le confort et la sécurité des usagers, la voirie de la RD92 a été refaite sur la portion entre le chemin de la Joyeuse à l'ouest et la salle des Fêtes à l'est. Des espaces verts ont été créés ainsi que des aménagements pour les modes de déplacements doux.

Aménagement de la montée de la Gare



Sur la montée de la Gare, des espaces verts arborés ont été aménagés et des places de stationnement ont été créées.

Les travaux participent à la mise en valeur de l'ancienne gare, elle-même en cours de réhabilitation. Cette dernière accueille déjà un lieu associatif et festif (bar associatif, concerts, rencontres...).

Renouvellement des réseaux d'assainissement

En amont des travaux de requalification de la Commune, Valence Romans Agglo est intervenue afin de renouveler les branchements d'eaux usées, les traversées de réseau sous la route départementale ainsi que pour réhabiliter le réseau de la montée de la Gare.

Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur



Gestion des eaux pluviales



Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre la Commune et la direction de l'Assainissement de Valence Romans Agglo concernant la gestion des eaux pluviales.

L'objectif : déconnecter dès que possible les eaux pluviales du réseau d'assainissement et permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans le sol plutôt que d'être envoyée, comme les eaux usées, à la station de traitement de Romans-sur-Isère.

La combinaison des ouvrages de surface (espaces verts) et de modes de gestion d'infiltration (utilisation

d'un revêtement perméable pour les places de stationnement et création de bassins d'infiltration sous terre pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer) ont permis de répondre à cet objectif.

En complément de ces travaux, Valence Romans Agglo a versé une subvention de 74 000 € à la commune afin d'encourager le recours à des solutions d'infiltration dans ses travaux.

Renouvellement de l'éclairage public

27 ensembles d'éclairage à leds ont été installés sur ces nouveaux aménagements. Ces installations sont moins énergivores que les anciens éclairages et offrent un meilleur confort.

En complément de ces installations, afin de s'inscrire dans le plan de sobriété énergétique déployé par l'Agglo, l'éclairage public est désormais éteint de 22 h à 6 h du dimanche soir au jeudi soir (23 h le vendredi et samedi).

Le budget

Budget de l'opération communale : 1 400 000 €

Dans le cadre des travaux, deux conventions ont été signées par la Commune afin de bénéficier d'aides : 413 000 € du Conseil départemental de la Drôme et 50 000 € de Valence Romans Mobilités.

Budget de Valence Romans Agglo : 509 440 €

- Eaux pluviales : 240 000 € TTC de travaux + une subvention de 74 000 € versée à la Commune
- Éclairage public : 99 200 € TTC
- Assainissement : 96 000 € TTC

Les autres aides (État, Région) permettent à la commune de participer seulement à hauteur de 20 % du coût total.

Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

